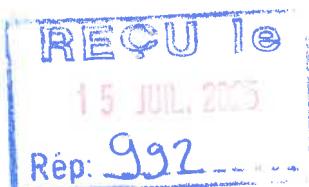




La Déléguée Territoriale



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : VAUDELIN Gilles  
Téléphone : 04 75 41 84 66  
Mail : g.vauDELIN@inAO.gouv.fr

Madame La Présidente  
Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux  
8 rue Garde de Dieu  
26220 DIEULEFIT

V/Réf : Mail du 12 mai 2025  
Affaire suivie par : Fabienne SIMIAN

Valence, le 08 juillet 2025

N/Réf : GV/LB 2025-0026 L.

**Objet : PLU\_modification  
Commune de Dieulefit**

Madame La Présidente,

Par courriel reçu le 12 mai 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n°3 de droit commun du PLU sur la commune de Dieulefit.

La commune de Dieulefit est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) / l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Picodon". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Thym de Provence", "Volailles de la Drôme", "Miel de Provence", "Agneau de Sisteron", "Pintadeau de la Drôme", "Comtés Rhodaniens", "Méditerranée", "Drôme".

Pour information, les données SIG des aires géographiques de ces SIQO sont disponibles en Open Source sous le lien suivant :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/delimitation-des-aires-geographiques-des-siqo>

On recense sur la commune 8 exploitations pour 128,19 ha en agriculture biologique (source Agence Bio 2023) et 1 affineur pour l'AOP Picodon.

La localisation des parcelles en agriculture biologique (recensement partiel) est accessible sur le site <https://www.agencebio.org/vos-outils/cartobio/>

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

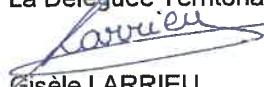
La modification de droit commun n°3 consiste à :

- adapter le règlement et intégrer les possibilités d'évolution des habitations et annexes dans les zones agricoles et naturelles,
- mettre à jour les emplacements réservés,
- mettre en place une OAP thématique « environnement ».

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Madame La Présidente, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO et par délégation,  
La Déléguée Territoriale adjointe

  
Gisèle LARRIEU

Copie : DDT 26 - service aménagement du territoire et risques - pôle planification- 4 place Laennec-BP 1013- 26015 VALENCE cedex

INAO - Délégation territoriale Sud-Est – Site de Valence  
Tél : 04 75 41 06 37  
Z.I. des Auréats 17 rue Jacquard - 26000 VALENCE